

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Seine et Marne
Membres
afférents au Conseil : 27
en exercice : 24
ayant pris part à la délibération : 22
Date de convocation : 31 août 2018
Date d'affichage : 31 août 2018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
JOUARRE**

**DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE
DU 7 SEPTEMBRE 2018**

Président : Monsieur VALLÉE Fabien

Etaient présents : Ludwig KINDELBERGER – Katiana REBEL – Philippe GAUTHERON – Carine DENOGENT – Boris SARRAUTE – Élisabeth DIEU – Henri DELESTRET – Stéphane POCHE – Thierry CAUSIN – Nathalie POULAIN – Gwénaëlle LEMÉE – Christelle MAHÉ – Jean-Luc MONDAT – Véronique SALLER – Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Gérald GABORIEAU a donné pouvoir à Katiana REBEL
Sandra MEUNIER a donné pouvoir à Philippe GAUTHERON

Absents : Carole GUILLOT – Marc LAURENT

Secrétaire de séance : Ludwig KINDELBERGER

DÉLIBÉRATION 2018-055 : CRÉATION DE POSTE

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant qu'un agent, suite à l'obtention d'un diplôme, peut prétendre à une intégration directe dans le cadre d'emploi d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles, filière sanitaire et sociale,

Le Maire propose la création de 1 poste, à compter du 1^{er} novembre 2018 :

- ATSEM principal de 1^{ère} classe à temps complet, filière sanitaire et sociale
Ancien effectif : 1 Nouvel effectif : 2

Il est spécifié que cette nomination n'aura aucune incidence financière supplémentaire sur le budget du personnel, puisque la grille indiciaire des 2 grades est identique.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'**unanimité**

ADOpte la création du poste au tableau des effectifs, de la manière suivante, à compter du 1^{er} novembre 2018 :

- Un poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe à temps complet, filière sanitaire et sociale
Ancien effectif : 1 Nouvel effectif : 2

INDIQUE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges, sont prévus au budget

Fait les jours, mois et an que dessus
et ont signé au registre les membres présents
POUR EXTRAIT CONFORME
A Jouarre, le 10 septembre 2018
Le Maire,
Fabien VALLEE

